

L'ORTHÈSE MEMBRE SUPÉRIEUR

L'orthèse de membre supérieur est un dispositif sur mesure. Elle a pour objectif le maintien ou la correction du bras (de l'épaule jusqu'aux doigts) en partie ou en totalité. Le moulage est réalisé par des professionnels d'après une prescription médicale.

L'orthèse est conçue exclusivement pour la personne qui en a l'usage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pour les OS qui englobent la main la mise en place s'effectue en commençant par insérer le pouce et les doigts au fond de l'attelle, puis le poignet, l'avant bras ... les sangles doivent être ajustées pour permettre un maintien du membre dans l'orthèse. Votre orthoprothésiste peut faire une marque pour repérer le serrage adequat.

ENTRETIEN

L'orthèse doit être nettoyée à l'aide d'une éponge et d'eau savonneuse à l'intérieur comme à l'extérieur.

Chez l'enfant un contrôle est nécessaire tous les 3 mois afin de suivre sa croissance et d'adapter son orthèse. Les vis de maintien des articulations nécessitent d'être vérifiées et resserrées si nécessaire.



ALBATROS FRANCE

40, route de Marseau - 47130 Port-Sainte-Marie - Tél. : 05 53 95 23 48 - Fax : 05 53 95 27 11

albatros@albatros-france.fr - www.albatros-france.fr

Société par Actions Simplifiée - SIRET 384 030 961 00021 - TVA FR 333 840 309 61

N° Identification : 472695048 - RCS B 384 030 961 - APE 3250 A